



SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : attention au mildiou et à la rouille.
- ▶ **CAROTTE** : pas d'évolution de la situation sanitaire.
- ▶ **HARICOTS** : RAS.
- ▶ **CHOU** : restez vigilants vis-à-vis des aleurodes.
- ▶ **ENDIVE** : seuil de nuisibilité dépassé sur certains sites pour la mouche de l'endive.

POIREAU

Réseau : 7 parcelles fixes, parcelles flottantes

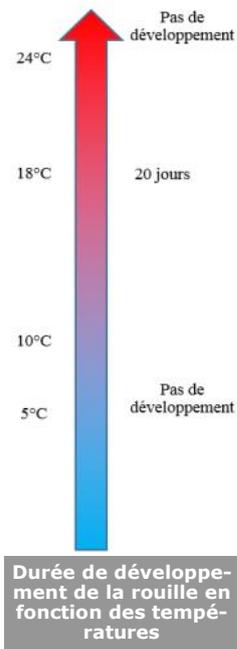
Stade : 10 feuilles à récolte

| Site | Rouille |
|---------------------------|-------------------------------|
| Caëstre (59) | 35% (quelques pustules) |
| Chocques (62) | 72% |
| Ennetières-en-Weppes (59) | 12% (quelques pustules) |
| Herlin-le-Sec (62) | 88% à 100% |
| Vermelles (62) | 80% à 100% selon les variétés |
| Violaines (62) | 20% (quelques pustules) |
| Wormhout (59) | 20% (quelques pustules) |

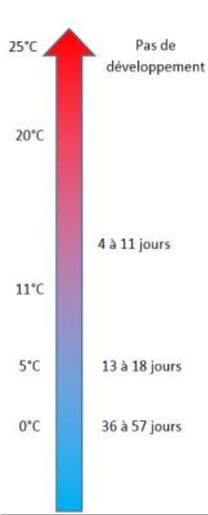
Rouille (*Puccinia allii*)

Certaines parcelles de la région sont fortement touchées par la maladie, avec des dégâts qui seront toujours visibles après épluchage. Les conditions actuelles humides et avec des températures comprises entre 9 et 20°C restent assez propices à cette maladie, la vigilance s'impose en particulier pour les variétés sensibles. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de

lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C.



Le choix variétal est un levier très important : ici variété tolérante (à gauche ou au fond) et variété sensible (à droite ou au premier plan) (FREDON HdF)



Durée de développement du mildiou en fonction des températures

Mildiou (*Phytophthora porri*)

Pour le mildiou, moins de 1% des poireaux sont touchés à Caëstre (59). D'anciens dégâts de mildiou sont observés à Choques (62) et Ennetières-en-Weppes (59). Des départs de la maladie sur poireaux chétifs sont également visibles dans le Béthunois et dans les Flandres. Cette maladie se caractérise par des taches allongées et blanchâtres. Les conditions prévues pour les sept jours à venir (précipitations et températures de 9 à 20°C) seront assez favorables au développement de la maladie. Restez vigilants en observant régulièrement l'évolution des symptômes dans vos parcelles. Celles-ci peuvent descendre jusque dans le fût, pouvant entraîner un effondrement du plant. Elle est favorisée par des températures basses mais positives, et peut se développer entre 1°C et 25°C avec un optimum à 17°C. Les symptômes peuvent apparaître de manière explosive lorsque des périodes douces et humides succèdent à des températures plus froides.



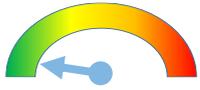
Mineuse

Quelques dégâts de mineuses sont observés à Vermelles (62). De manière générale, aucun dégât de mouche mineuse du poireau dans les fûts n'est à signaler pour le moment.



Thrips

Quelques dégâts de thrips à Vermelles (62) et Ennetières-en-Weppes (59). Au vu des conditions climatiques, il n'y a plus de risque pour ce ravageur.



Datura

Quelques pieds sont présents à Vermelles (62) et Chocques (62) et dans plusieurs autres parcelles de la région, ils se sont développés depuis le mois d'août à peu près. Cette plante est invasive et très toxique pour les Hommes et les animaux, elle se dissémine très rapidement. De très petites quantités suffisent pour déclencher une intoxication grave. Des parties de la plante peuvent se retrouver dans les cultures maraîchères. Cette plante présente un risque important lors des récoltes. Si les plantes sont déjà grandes, il est recommandé de les détruire manuellement en les arrachant (tout en étant muni de gants), de les exporter de la parcelle et d'éviter toute maturation des graines et toute contamination, y compris au niveau de la bordure des parcelles.

CAROTTE

Réseau : 2 pièges + compilation des tours de plaines



Mouche de la carotte

Pas de mouche de la carotte sur les pièges situés à Marchais (02) et Gentelles (80).



carotte sur les pièges situés à Marchais (02) et Gentelles (80).

Maladies foliaires

Pas d'évolution de la situation sanitaire.

HARICOT & FLAGEOLET

Réseau : compilation des tours de plaine



Les récoltes touchent à leur fin.

Maladies foliaires (sclérotinia et botrytis)

Les dernières parcelles de haricot et de flageolet sont relativement saines. Les températures prévues dans les prochains jours sont peu favorables au développement de ces maladies foliaires.

Heliothis et Pyrale (chenilles foreuses)



Aucun dégât ou chenille n'ont été observés dans les parcelles de haricot/flageolet cette semaine.



CHOUX

Réseau : 2 parcelles

Stade : pommaison à récolte



Altises (*Phyllotreta sp.*)

A Lorgies (62), des altises sont détectées sur moins de 15% des choux-fleurs. Les conditions météorologiques pluvieuses des prochains jours seront défavorables au développement des altises et le stade où la plante est sensible est bien passé (stade 8 feuilles).



Adultes et ponte d'aleurodes sur chou frisé (FREDON HdF)

Aleurodes

A Lorgies (62), plus de 40 aleurodes adultes sont présents sur tous choux fleurs, des larves et des pontes sont aussi observées. A Ennetières-en-Weppes (59), des adultes, quelques pontes et de nombreuses larves sont aussi visibles sur tous les choux frisés. Restez vigilants car même si les conditions pluvieuses actuelles ne leur sont pas favorables, elles ne permettent pas de réduire la pression.



Pucerons

Aucun puceron n'a été observé à Lorgies (62) mais des auxiliaires sont toujours présents (araignées, staphylins, coccinelles...). La pression reste très faible et les conditions climatiques ne lui sont pas favorables.

Limaces et escargots

Des limaces et des escargots sont toujours signalés à Lorgies (62), des dégâts sont aussi présents. Attention, les températures comprises entre 9 et 20°C et les précipitations prévues dans les prochains jours lui seront très favorables. Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



ENDIVE

Réseau : 6 piégeages

Stade : proche récolte à récolte

Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Cette semaine, les captures de pucerons diminuent dans les bacs jaunes. Des mouches *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères, elle peut en consommer 100 à 200 pucerons) sont toujours aussi piégées dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel est en place. Il est malheureusement impossible de savoir s'il sera suffisant. Surveiller l'apparition d'un feutrage blanc sur le sol ou la présence d'aptères en déterrant quelques plantes. En effet, la présence du puceron lanigère des racines se manifeste par l'apparition d'un feutrage blanc caractéristique autour des racines et sur la terre adhérente. Ce feutrage blanc est dû à la production par les pucerons d'une sécrétion cireuse constituée de fins filaments cotonneux qui finissent par recouvrir l'insecte. Selon les années, sa présence peut ne pas avoir d'impact significatif sur la culture ou, comme en 2003 et lors d'années sèches, entraîner des diminutions de 30 à 50 % de la masse racinaire. Les foyers d'infestation sont souvent visibles au moment de l'arrachage.



| Site de piégeage | Pucerons lanigères | <i>Thaumatomyia</i> spp. |
|------------------|--------------------|--------------------------|
| Arras (62) | 0 ↓ | 0 = |
| Avelin (59) | 0 = | 1 = |
| Boursies (59) | 0 ↓ | 1 = |
| Marcelcave (80) | 1 = | 0 = |
| Soyécourt (80) | 5 ↓ | 0 ↓ |

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Les captures dépassent de nouveau le seuil de nuisibilité à Boursies (59) et Soyécourt (80) (3 bacs jaunes par parcelle, 15 captures cumulées en 14 jours.), elles sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Attention, ce sont souvent les œufs pondus par les adultes de la 3^{ème} génération qui sont à l'origine des dégâts larvaires observés dans les feuilles de chicon lors du forçage.



| Site de piégeage | Mouche de l'endive | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|--------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | S30 | S31 | S32 | S33 | S34 | S35 | S36 | S37 | S38 | S39 | S40 | S41 | S42 |
| Arras (62) | 0 | 4* | 3 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Avelin (59) | 1 | 1 | 0 | 4 | 1 | 3 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 |
| Boiry-Notre-Dame (62) | 0 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Boursies (59) | 0 | - | 0 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 4 | 10 | 8 | 10 |
| Beaumontz-les-Cambrai (59) | 2 | 0* | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | - | - | - | - |
| Haisnes (62) | 3 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | - | - |
| Laventie (62) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | 1 | - |
| Marcelcave (80) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | 0 | - | 1 | 1 | 1 |
| Marcoing (59) | 0 | 0* | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | - | - | - |
| Metz-en-Couture (62) | 0 | 1* | 1 | 7 | 1 | 0 | 0 | 16 | 0 | - | - | - | - |
| Pouilly-sur-serre (02) | 0 | 0 | 3 | - | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | - | - | - | - |
| Soyécourt (80) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | - | 0 | 0 | 3 | 2 | 0 | 28 | 6 |
| Ailly-le-Haut-Clocher (80) | 0 | 0 | 0 | - | 0 | 0 | - | 0 | - | - | - | - | - |

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, choux : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France